

Communiqué de presse
Dieppe, le 16 avril 2019

Parc éolien en mer de Dieppe - Le Tréport : lancement d'une campagne de financement participatif

A partir du **23 avril** et **jusqu'au 2 juillet**, la société Eoliennes en Mer Dieppe Le Tréport (EMDT) ouvre une campagne de financement participatif afin d'associer les citoyens au projet de parc éolien en mer au large de Dieppe – Le Tréport.

EMDT s'était engagée, suite au débat public qui s'est tenu en 2015, à étudier la possibilité d'ouvrir le projet au financement participatif. Dès mars 2017 elle a sélectionné Enerfip, plateforme spécialisée dans le financement participatif, pour l'accompagner. Deux groupes de travail associant des acteurs du territoire ont également été organisés en 2017, permettant de recueillir les attentes et de confirmer l'intérêt de la population pour ce type de projet.

Financer la campagne de mesure de vent en mer

L'objectif de cette collecte est de permettre aux citoyens de devenir acteurs de la transition énergétique et de placer une partie de leur épargne (bénéficiant ainsi d'un taux d'intérêt attractif) dans un projet qui se développe sur leur territoire, en participant au financement de la campagne de mesure de vent en mer.

L'argent récolté permettra de financer la seconde campagne de mesure de vent via une bouée Lidar. Une fois démobolisée, la bouée Lidar sera installée pendant environ 2 mois à proximité d'un mât de mesure en fonctionnement, pour vérifier la conformité des valeurs enregistrées pendant la première phase de la campagne.

Une collecte en trois phases

Pour que les habitants du littoral puissent bénéficier en priorité des retombées économiques et financières du projet éolien, un phasage de la collecte a été mis en place :

23 AVRIL - 21 MAI

L'investissement est réservé aux habitants des communautés d'agglomérations de la Baie de Somme et de la Région Dieppoise et des communautés de communes des Villes Sœurs, Falaises du Talou et Terroir de Caux, ainsi que de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

21 MAI - 11 JUIN

L'investissement est réservé aux habitants des départements de la Seine-Maritime (76) et de la Somme (80).

11 JUIN - 2 JUILLET

L'investissement est ouvert à tous.

Le projet de parc éolien en mer de Dieppe et du Tréport s'inscrit pleinement dans la dynamique de développement des régions qui l'accueillent. Il contribue à la création d'une filière industrielle française de l'éolien en mer, et favorise la création d'emplois et des retombées économiques sur le territoire normand-picard.

Contact presse

Eric Bonté : 06.27.01.32.64 - contact@ebconseil.org

Éoliennes en mer Dieppe et Le Tréport

SAS au capital de 31 436 000,00 € - Siège social : 1 quai de l'avenir 76200 Dieppe
798 378 683 RCS Dieppe
SIRET : 798 378 683 00022
contact-dieppe-le-treport@eoliennes-mer.fr - 02.76.54.10.06